

ASSEMBLÉE NATIONALE4 décembre 2017

EXTENSION DONS JOURS DE REPOS - (N° 425)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 7

présenté par
M. Christophe

TITRE

Rédiger ainsi le titre :

« Proposition de loi créant un dispositif de don de jours de repos non pris au bénéfice des proches aidants de personnes en perte d'autonomie ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement rédactionnel précise la portée de la proposition de loi.